

SPORTS D'HIVER Couche encore trop fine pour skier **PAGE 5**

LE JOURNAL

DEPUIS 1863

DU JURA

arc
PRESS



TENNIS
Federer
savoure
malgré
l'élimination
PAGE 20

SAMEDI 7 JANVIER 2017 | www.journaldujura.ch | N° 5 | CHF 3.30 | JA 2500 Bienne

Le gouvernement interpellé à propos de l'axe Ouest de l'A5

CONTOURNEMENT DE BIENNE Alors que l'axe Est de l'A5, entre les Champs-de-Boujean et les Marais-de-Brügg, sera ouvert à la circula-

tion cet été, l'axe Ouest, à l'état de projet, se heurte à de vives oppositions. En cause: les deux jonctions Bienne Centre et Faubourg du

Lac/Prés-de-la-Rive, prévues en pleine ville. La députée Daphné Rüfenacht a interpellé le Conseil exécutif à ce sujet.

PAGE 5

Vent de fronde contre les deux jonctions planifiées en ville

D'ici à la fin de cet été, les automobilistes pourront enfin circuler sur la branche Est du contournement de Bienne par l'A5, entre les Champs-de-Boujean et les Marais-de-Brügg. De quoi soulager partiellement certains quartiers de la ville. Mais il faudra se montrer patient jusqu'à la mise en service de l'axe Ouest, dont l'ouverture est envisagée pour 2028 – si tout va bien.

Or, rien n'est moins sûr, car tel qu'il est prévu, ce fameux axe Ouest est loin de faire l'unanimité. D'abord, le comité «Axe Ouest: pas comme ça» entend s'opposer par tous les moyens à la construction de ce tronçon tel qu'il est planifié dans le projet d'exécution, avec les deux jonctions de Bienne Centre et du Faubourg du Lac/Prés-de-la-Rive. Ils peuvent aussi compter sur un relais politique au Grand Conseil avec la députée biennoise Daphné Rüfenacht (Les Verts), qui vient de déposer une interpellation pour laquelle elle demande un traitement urgent.

Pas comme ça!

Comme le relève l'élue, le contournement de Bienne par l'A5 est l'un des derniers chaînons manquants dans le réseau autoroutier du pays. Si le tronçon Est doit être prochainement ouvert à la circulation, l'axe Ouest est en revanche encore en phase de planification, la mise à l'enquête publique du projet définitif étant prévue dans le courant de ce printemps.

Or, constate Daphné Rüfenacht, à l'heure où de nombreux tronçons autoroutiers situés dans des



Les deux jonctions en ville sont très contestées. LDD

zones d'habitation doivent être assainis à grands frais, «on planifie deux jonctions en pleine ville sur cet axe Ouest». Or, ce projet très coûteux est aussi très contesté, non seulement du point de vue de la politique des transports, mais également de l'urbanisme. Dans son interpellation, elle somme le gouvernement de répondre à quelque onze questions.

Des précisions, please

Daphné Rüfenacht demande d'abord des précisions quant aux délais des différentes étapes de la planification et la réalisation des travaux prévus. Elle veut aussi connaître la part de trafic de transit qui empruntera l'autoroute. Rappelant l'opposition grandissante dans les quartiers où sont planifiées les deux jonctions, la députée demande au gouvernement dans quelle mesure il est disposé à examiner des alternatives au projet actuel.

L'élue souhaite également être informée des calculs «coûts et bénéfices» liés à la réalisation de ce projet, et veut l'avis du gouver-

nement relatif au montant attendu de la facture. Toujours question de gros sous, Daphné Rüfenacht s'interroge quant à la note qui pourrait être à la charge de la ville.

Poursuivant sur sa lancée, la parlementaire demande à combien se monteraient les économies si l'on renonçait à ces deux jonctions. Par ailleurs, «le canton est-il prêt à soutenir des mesures compensatoires pour atténuer les nuisances, et avec quel montant? Et quelle serait son attitude si les mesures compensatoires demandées par la ville n'étaient pas, ou que partiellement réalisées?», poursuit-elle.

Au cas où les mesures compensatoires pour l'axe Est n'étaient qu'en partie exécutées, cela influencerait-il la planification de l'axe Ouest, demande-t-elle encore. Enfin, sachant que la jonction Faubourg du Lac/Prés-de-la-Rive et le tunnel de Vigneules se situent sur un site naturel protégé depuis 1956, elle veut avoir l'avis du gouvernement quant à cette entorse. **PHILIPPE OUDOT**